

APPEL À PROJETS

Fresques Sportives

Quand le sport
devient art

INFORMATIONS & CANDIDATURES



#BOUGE30MINUTES #GCN2024

PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE : GRANDE CAUSE NATIONALE 2024

Le Président de la République a décidé de faire de la **promotion de l'activité physique et sportive** la Grande Cause Nationale 2024 (GCN2024) afin de consolider et valoriser l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Deux raisons expliquent ce choix :

1. **La volonté de mieux faire connaître les bienfaits du sport ;**
2. **La nécessité de répondre à l'urgence sanitaire avec l'accroissement de la sédentarité.**

Pour répondre à ces deux enjeux, la GCN2024 se fixe **trois objectifs** :

1. **Mettre le sport au cœur des politiques publiques** et du pacte républicain ;
2. **Mobiliser toutes les forces vives du pays** pour promouvoir les bienfaits, les valeurs et la pratique du sport ;
3. **Inciter les Françaises et les Français à faire davantage d'activité physique et sportive.**

A travers ces trois objectifs, la GCN2024 a pour ambition de **changer la place du sport dans notre société, de renforcer le rôle sociétal du sport et de mettre en lumière le lien entre sport et culture**. C'est dans cet esprit que le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, Paris 2024, l'ANDES et l'Agence nationale du Sport unissent leurs forces afin d'inviter les communes à répondre à cet appel à projet « Fresques Sportives ».

CONCOURS DES FRESQUES SPORTIVES

Il s'agit d'un appel à projets qui vise à **associer l'art urbain et le sport** avec une priorité donnée à la **visibilité de l'œuvre dans l'espace public**, à la **vocation pédagogique** et à la mise en valeur des **artistes locaux**.

Les œuvres devront s'inscrire dans l'une des **trois thématiques** suivantes :

- **Mobilisation autour des Jeux olympiques et paralympiques** de Paris 2024 ;
- **Passage de la Flamme** olympique et paralympique en 2024 ;
- **Valorisation du sport** d'un point de vue sociétal.

Pour être éligibles, les projets devront ...

- **Présenter la création graphique envisagée** (schémas, visuels, etc.) ou la thématique précise de la création, ainsi que les devis d'intervention correspondants ;
- **Préciser les modalités d'implication des associations et du mouvement sportif, du public**, de la **communauté éducative** dans la conception de la création graphique ;
- **Porter sur l'alliance de l'art et du sport**, avec la célébration de l'excellence, l'inclusion, la diversité culturelle, le sport à l'école, l'universalisme, des athlètes olympiques et paralympiques...

Bénéficiaires

Les **collectivités territoriales** propriétaires des murs et des supports muraux et/ou les **associations disposant d'un avis motivé de la collectivité** leur déléguant la maîtrise d'œuvre du projet.

Calendrier

Les dossiers devront déposés entre le **15 mars** et le **8 septembre 2024**.

Financement

Le soutien financier sera plafonné à **75%** du coût total dudit projet, dans la limite de **15 000€** par projet.

Contact et informations

- En scannant le **QR code** au recto de ce flyer
- **ANDES - contact@andes.fr**